

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 222/2026

A LA SOCIETE SPORTURF PTY LTD.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/CAB-MIN/SL/CGPMP/2025, conclu avec le Ministère des Sports et Loisirs, pour un montant total hors taxe dollars américains un million six cent seize mille nonante-trois, dix-neuf centimes (USD 1 616 093,19) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains onze mille trois cent douze, soixante-cinq centimes (USD 11 312,65), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 28/07/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Directeur Général

0000222